

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil	33
en exercice	33
présents	28
présents par procuration	5
absent excusé	0

OBJET

versement des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val d'Oise – Modification de la convention n°55, accès à l'espace sécurisé "mon compte partenaire" – signature de l'avenant n°1

Le 20 décembre 2018, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué le 14 décembre 2018, par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Thevenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitorli, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, M. Humeau, Mme Bressat, M. Pilet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Mme Egrot, M. Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry, M. Desrivères.

PRESENTS PAR PROCURATION : Mme Freret à Mme Umnus., Mme Fayol Da Cunha à Mme Lardaud, Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet, M. Morot-Sir à Mme Bérot.

SECRETARE : M. Le Roux.

EXPOSE DES MOTIFS

En date du 19 mai 2017, la Caisse d'Allocations Familiales de Cergy-Pontoise et la Ville de Soisy-sous-Montmorency ont signé la convention n°55 d'accès à l'espace sécurisé « mon compte partenaire ».

Le présent avenant a pour objet de modifier la convention d'accès susvisée.

L'article 8 « missions du partenaire » est remplacé par les éléments suivants :

- déclaration des données d'activités et financières pour les structures percevant de la prestation de service ordinaire CAF,
- consultations des données pour le calcul des participations financières des structures de la petite enfance.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n°1 de la convention d'accès à l'espace sécurisé.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avenant n°1 de la convention d'accès à l'espace sécurisé,

VU l'avis de la Commission Education et Action scolaire du 11 décembre 2018,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 6 décembre 2018,

Sur le rapport de Mme Besnard,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20181220-DEL2018122006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le prélet : 09/01/2019

Affichage : 09/01/2019

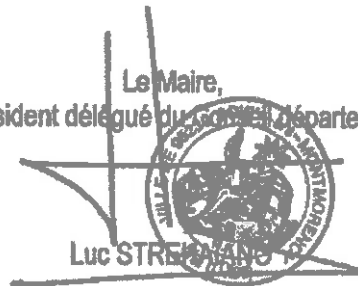
.../...

APRES en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant n°1 de la convention d'accès à l'espace sécurisé.

Le Maire,
Vice-président délégué du conseil départemental,



Acte rendu exécutoire le - 9 JAN. 2018